

CONTRIBUER À LA RÉUSSITE
DU PROJET GRIFFINTOWN

CULTURE, PATRIMOINE, GÉNIE DU LIEU

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU CONSEIL
DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST

5 MARS 2008

TABLE DES MATIÈRES

Page 3

INTRODUCTION

Objectifs de ce mémoire

À propos du Partenariat du Quartier des spectacles (voir Annexe 1)

Page 4

1. FAVORISER L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE DE LA CRÉATIVITÉ À MONTRÉAL

Page 5

2. DÉVELOPPER L'ART ET L'INDUSTRIE DU SPECTACLE MONTRÉALAIS

Entre force et fragilité, comprendre le spectacle montréalaise en faits saillants

Définir arts, culture et industries culturelles

Réaliser le Quartier des spectacles au cœur de la vie culturelle de Montréal

Page 8

3. LE PPU, GRIFFINTOWN, SECTEUR PEEL-WELLINGTON ET LA CULTURE

Bonifier l'orientation artistique et culturelle du PPU-Griffintown

Page 9

4. DÉMONTRER LE BESOIN DE LA SALLE GRIFFINTOWN PROJETÉE

Évaluer le projet de la salle Griffintown, dite multifonctionnelle

Agir selon les stratégies de développement économique et culturel à Montréal

Définir le génie du lieu Griffintown, son identité

Concevoir une alternative au projet de salle mettant en valeur son génie propre

Page 14

SOMMAIRES DES RECOMMANDATIONS

1. Préciser et bonifier les dimensions artistiques et culturelles du PPU-Griffintown pour qu'elles s'inscrivent explicitement dans les stratégies globales de développement culturel et économique de Montréal

2. Demander à Devimco de faire la preuve de la viabilité et de la rentabilité de la salle projetée, notamment, en précisant la programmation qu'il entend y réaliser.

3. Mesurer les impacts de la salle Griffintown sur l'écosystème du spectacle montréalais.

4. De façon concertée, élaborer une/des solution/s de rechange artistiques et culturelles à l'actuel projet de salle, misant sur la richesse de son patrimoine.

Page 15

ANNEXES

Annexe 1 : Le Partenariat du Quartier des spectacles

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ce mémoire du Partenariat du Quartier des spectacles porte principalement sur le volet de la salle de spectacle Griffintown projetée et non sur l'ensemble du *Programme particulier d'urbanisme*¹ (PPU) Griffintown de l'arrondissement Sud-Ouest – nommé ci-après PPU Griffintown – soumis à la consultation publique. Toutefois, le mémoire émet un commentaire général sur les orientations relatives aux arts et la culture formulées dans le PPU.

D'abord, le Partenariat tient à saluer l'apport positif pour tout Montréal que l'ensemble du Projet Griffintown représente et auquel, il est tout à fait disposé à contribuer à sa réussite.

En ce qui concerne la construction de la salle de spectacle Griffintown² de 3000 places que Devimco a inclus dans son projet, le Partenariat note qu'elle illustre le rôle économique et culturel moteur que joue le facteur de la créativité à Montréal. Toutefois, la salle de spectacle de grande ampleur projetée par le promoteur l'inquiète doublement :

1. Bien que ne disposant que très peu d'informations sur le projet de salle, le Partenariat évalue que son impact potentiel pourrait très fortement perturber l'équilibre de l'écosystème du spectacle montréalais, à la fois fort et fragile, sans compter que la rentabilité et la viabilité d'une telle salle lui paraissent plus qu'improbables.
2. La salle envisagée ne semble pas s'inscrire de façon complémentaire dans les stratégies de développement économique et culturel de Montréal.

¹ Arrondissement du Sud-Ouest, Programme particulier d'urbanisme, Griffintown, secteur Peel-Wellington, Version préliminaire, Ville de Montréal, janvier 2008

² Devimco, Projet Griffintown (Montréal 2025), Présentation à la Ville de Montréal, Comité exécutif, le 21 novembre 2007

OBJECTIFS DE CE MÉMOIRE

Les intentions de ce mémoire se résument comme suit :

- > Fournir au Conseil de l'arrondissement Sud-Ouest une information experte en matière d'arts et de culture, notamment en ce qui a trait au spectacle,
- > Présenter le point de vue du Partenariat sur la salle Griffintown projetée,
- > Suggérer des pistes solutions à la contribution des arts et de la culture à la réussite du projet Griffintown dans son ensemble.

À PROPOS DU PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES (VOIR L'ANNEXE 1)

Issu de la proposition de l'ADISQ au Sommet de Montréal de 2002, le Partenariat du Quartier des spectacles a été créé en juin 2003. Organisme à but non lucratif, il propose une vision de développement axée sur la mise en valeur des actifs culturels d'un des quartiers les plus vivants du centre-ville. Promoteur de cette vision, le Partenariat soutient et développe des projets concrets pour renforcer la cohésion de ce milieu de vie et de création, et vise à le positionner comme un des pôles majeurs de Montréal, destination culturelle internationale. Le Partenariat est constitué de 23 membres représentant les milieux de la culture, de l'immobilier, de l'éducation, des affaires ainsi que les résidents et les gouvernements municipal et du Québec. Le Quartier des spectacles couvre une superficie d'environ un kilomètre carré compris entre City Councillors et Berri, Sherbrooke et René-Lévesque.

1. FAVORISER L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE DE LA CRÉATIVITÉ À MONTRÉAL

Depuis toujours, la créativité est associée aux arts et à la culture. Fait nouveau, le concept d'économie créative est devenu une notion porteuse à gérer en développement de société. On reconnaît que la créativité résulte aussi d'un processus collectif nourri par le milieu où vivent les talents individuels, sa matière première fondamentale. L'économie de la créativité et la composante de la culture sont désormais reconnues parmi les principaux atouts de développement économique actuel et futur de Montréal. On peut en prendre pour preuve son importance dans l'énoncé des cinq axes stratégiques du développement économique de Montréal de *Vision 2025*, que l'encadré suivant paraphrase et résume³.

L'économie montréalaise a pris un net virage technologique dans la décennie 1990. Elle est entrée dans l'économie du savoir. Dotée de riches noyaux en arts, en culture, en design et en médias numériques, Montréal dispose d'atouts à mieux optimiser afin qu'ils se répercutent à l'ensemble de la vie sociale. La notion de créativité permet de les relier et de les porter de l'avant. Soulignons que ces riches atouts

stimulent les activités grandes entreprises montréalaises – telles les Bombardier, Rio Tinto, Bell, CGI – qui y réfèrent abondamment.

En l'occurrence, les activités artistiques, industrielles et créatrices du spectacle montréalais sont de grande qualité et très diversifiées. Il s'agit d'un amalgame de talents, de représentations, de salles, de manifestations médiatique et de technologies. Pour nommer cet ensemble, nous utilisons l'expression d'écosystème – pour celle de système économique. Dans un tel écosystème, les composantes interagissent les unes avec les autres, à l'interne comme à l'externe. D'autant plus que dans un contexte de globalisation, il s'agit d'un des forts avantages de compétitivité de Montréal vis-à-vis des autres centres métropolitains du Canada, d'Amérique du nord et à l'échelle mondiale.

Ainsi, au plan urbain, toute décision localisée, telle que s'apprête à prendre le Conseil de l'arrondissement Sud-Ouest concernant le Projet Griffintown qui inclut une salle de grande ampleur, interpelle à cet égard l'ensemble de l'écosystème montréalais du spectacle sous ses divers aspects transversaux : artistiques, culturels et économiques.

1. **SAVOIR, CRÉATIVITÉ ET INNOVATION, TALENT** : par la confiance et l'audace, accroître la nouveauté, l'impact et le rayonnement de pensée, d'action, de formation, de R&D et de design face à une concurrence planétaire et un développement technologique accrue;
2. **CULTURE D'AVANT-GARDE** : soutenir le foisonnement artistique et culturel à la frontière de la technologie pour attirer, retenir et intégrer créateurs, artistes et professionnels;
3. **MILIEU DE VIE EXCEPTIONNEL** : améliorer constamment la qualité du milieu vie de ses habitants dans une optique de développement durable et où chacun trouve sa place;
4. **INFRASTRUCTURES PERFORMANTES** : réduire la dépendance à l'automobile en améliorant les transports collectifs, mieux gérer l'eau et profiter des progrès technologiques de communication;
5. **OUVERTURE SUR LE MONDE** : par les échanges internationaux, renforcer le caractère cosmopolite et la puissance créatrice de Montréal.

³ Ville de Montréal, Imaginer•Réaliser, Montréal 2025, p.15.

Plus spécifiquement, si la salle projetée se réalise, celle-ci va directement affecter le projet montréalais porteur en cours de réalisation, qu'est celui du Quartier des spectacles.

Somme toute, ce mémoire s'inscrit dans l'enjeu du développement de l'économie de la créativité et de la culture à favoriser dans la *métropole culturelle* qu'est Montréal. Il s'agit d'un enjeu auquel tous les arrondissements de la Ville de Montréal sont invités à contribuer.

2. DÉVELOPPER L'ART ET L'INDUSTRIE DU SPECTACLE MONTRÉALAIS

ENTRE FORCE ET FRAGILITÉ, COMPRENDRE LE SPECTACLE MONTRÉALAIS EN FAITS SAILLANTS

Globalement, le spectacle à Montréal, c'est du solide et du fragile. Il est fortement porté de l'avant par le Cirque du soleil, nos talents populaires où trône Céline Dion, un foisonnement de créations artistiques et de produits commerciaux de qualité, une émergence constante de groupes underground notamment du côté anglophone, ainsi que par le début de la réalisation du Quartier des spectacles. Pour prendre la mesure de sa fragilité, il faut considérer, entre autres, les compétitions croissantes des salles de la banlieue métropolitaine et de la gigantesque machine américaine de l'*entertainment*, la mutation que porte le numérique et le en ligne, sans compter les problèmes récurrents des revenus et de la relève de talents artistiques que nos gouvernements aident de leur mieux. De plus, à l'horizon 2012, l'ajout de plusieurs milliers de nouveaux sièges fragmentera davantage l'offre de la scène montréalaise, dont ceux du projet de la salle Griffintown.

En chiffres saillants⁴ l'art et l'industrie du spectacle à Montréal, globalement, ce sont :

- > Plus de 13 500 emplois directs,
- > Environ 500 établissements (entreprises et organisations),
- > Sur le territoire du Quartier des spectacles, une concentration de plus de 30 salles offrant près de 28 000 sièges,
- > Plus de 1 milliard de dollars de recettes, des retombées connexes de centaines de millions de dollars en tourisme et en Technologies de l'Information et des Communications et de plusieurs milliers d'autres emplois,
- > De centaines⁵ de millions de revenus d'exportation,
- > De 7 500 représentations à Montréal même et plus de 2 000 autres estimées à l'étranger,
- > À Montréal, d'une assistance totale annuelle moyenne en salle d'environ 3,5 millions de personnes et des millions d'autres fréquentant les spectacles gratuits des grands festivals,
- > De 7 millions de spectateurs mondiaux aux spectacles du Cirque du Soleil,
- > De plusieurs dizaines de millions de téléspectateurs au petit écran d'émissions de spectacles/variétés dans des dizaines de pays à l'échelle mondiale,
- > D'une énorme écoute musicale par la radio, systèmes de son et appareils de type iPod.

⁴ Partenariat du Quartier des spectacles, *L'industrie du spectacle montréalais : développement et créativité, Opportunité pour le Quartier des spectacles*, janvier 2005, p.4.

⁵ Possiblement, plus de 650 millions de dollars.

DIFFÉRENCIER ARTS, CULTURE ET INDUSTRIES CULTURELLES

Pour mieux expliquer l'écosystème du spectacle, il est utile de distinguer sommairement entre les notions interpénétrées d'art, de culture et d'industries culturelles.

> **CULTURE** : Globalement, la culture peut s'entendre comme un système de partage de croyances, de façons de faire et de comportements. Par exemple, Devimco, le promoteur du Projet Griffintown, utilise à profusion l'expression « Life Style » proposant une vision culturelle typiquement états-unienne étrangère aux montréalais. Traversant toute la vie sociale, la gestion publique de la culture est très diversifiée : arts, diffusion, médias, patrimoine, qualité du cadre et du milieu de vie, design, etc. Le rôle du patrimoine et de l'histoire y est majeur. Soutenir la création est crucial en culture.

> **ART** : Activité humaine essentiellement individuelle, l'art procède par les sens et l'émotion. Ses « objets » sont des œuvres et non des produits commerciaux. Au nom de l'intérêt public, l'action et le financement étatiques des arts sont donc primordiaux.

À cet égard, même si elle se dit vouloir être strictement commerciale, la salle Griffintown ne fera exception. Beaucoup des spectacles qu'on y offrira, profiteront indirectement (sinon directement) des aides publiques prévalentes. Les décideurs publics de l'arrondissement Sud-Ouest ont le devoir d'en baliser les tenants et aboutissants notamment du point de vue de l'intérêt public d'ensemble, encadré par les grandes orientations et politiques sociétales et culturelles montréalaises existantes.

> **INDUSTRIES CULTURELLES** : À leur base, les industries culturelles se fondent sur le talent artistique individuel. L'artiste s'y associe par l'entremise d'un établissement commercial ou à but non lucratif. Dans ce cadre, les œuvres créées sont des produits. Par exemple, le récréotouristique auquel le PPU Griffintown réfère, est à relier aux industries culturelles. De même, une partie appréciable des activités industrielles de la Cité multimédia, adjacente au quartier Griffintown, y participe.

Le spectacle appartient surtout aux industries culturelles définies ci-dessus.

Les revenus des artistes et établissements du spectacle ne se limitent pas seulement à ceux générés par la scène. Le spectacle est aussi une activité étendue par le disque, la télé et le en-ligne. Enfin, ses revenus provenant de l'étranger sont énormes.

Une majorité de très petits établissements aux revenus moyens de quelques centaines de milliers de dollars et comptant moins de 10 personnes caractérise la structure de l'écosystème montréalais du spectacle. Cela génère des processus de gestion à qualifier « d'artisanal ». Si cette réalité est une faiblesse pour d'autres secteurs industriels, pour un domaine créateur du spectacle, elle est positive. Plusieurs centaines d'entreprises commerciales ou sans but lucratif, ainsi que de nombreux organismes de représentation et de promotion, de même que des institutions de formation, structurent l'écosystème montréalais du spectacle. Parmi les 500 établissements montréalais voués au spectacle, au moins 157⁶ salles offrent des spectacles sur l'île de Montréal même.

⁶ Donnée 2006 : Institut de la statistique du Québec (ISQ), bulletin Statistiques en Bref no 31, La fréquentation des arts de la scène au Québec de 2004 à 2006, Québec, août 2007, page 12

RÉALISER LE QUARTIER DES SPECTACLES AU CŒUR DE LA VIE CULTURELLE DE MONTRÉAL

Sur son territoire, il regroupe environ 300 entreprises et organisations sans but lucratif spécialisées en création et diffusion de spectacle, lesquelles emploient près de 1 500 personnes. Plus, d'une soixantaine d'établissements reliés (firmes de design, sociétés d'enregistrement, etc.), regroupent 850 autres spécialistes. Des organisations actives en formation spécialisée aux niveaux collégial et universitaire s'ajoutent. Globalement, tout considéré, on peut estimer environ 200 les établissements et à plus de 3 000 les personnes œuvrant en spectacle sur le territoire du Quartier. Enfin, quelque 4 000 autres personnes œuvrent dans le Quartier en d'autres secteurs culturels et disciplines artistiques.

Le génie du lieu du Quartier des spectacles repose sur un patrimoine et une histoire enracinés depuis le milieu du 19^e siècle. Le territoire a concentré graduellement le plus grand nombre de salles de spectacle sur l'Île de Montréal. Ainsi, la réalisation du projet du Quartier des spectacles repose d'abord sur la reconnaissance du génie du territoire qui nourrit la décision politique.

S'il en est un élément incontournable, l'aménagement urbain du Quartier des spectacles ne peut garantir à lui seul la réussite du projet de développement de l'écosystème

montréalais du spectacle. À cette fin, le Partenariat interpelle maintes autres solutions mobilisatrices en vue de soutenir le développement des talents, entreprises et organisations au sein du Quartier.

Depuis les annonces du Rendez-vous Montréal métropole culturelle de novembre 2007, le Quartier des spectacles passe de la phase projet à celle de sa pleine réalisation. Ce dernier investissement est encadré par un PPU adopté en octobre 2007 par l'arrondissement Ville-Marie : *Programme particulier d'urbanisme: Quartier des spectacles, secteur Place des Arts*⁷. Si cela n'est pas déjà fait, nous invitons le Conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest à en prendre connaissance.

En effet, depuis 2002, la réalisation du Quartier des spectacles est aux premiers rangs des projets d'avenir montréalais. Aujourd'hui, il fait l'objet d'un large consensus à l'échelle de tout Montréal. Outre une vaste couverture de presse, les principaux documents d'orientation et planification économiques et culturels montréalais des dernières années l'identifie comme projet porteur. Le Partenariat souhaite que l'ensemble du Projet Griffintown, par sa portée motrice, atteigne un aussi large consensus montréalais.

⁷ <http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/ITEM/3E440DC72EB970C4E0430A93013270C4>

3. LE PPU, GRIFFINTOWN, SECTEUR PEEL-WELLINGTON ET LA CULTURE

Griffintown est l'un des 26 secteurs de planification d'intérêt pan-montréalais identifiés par le Plan d'urbanisme de Montréal⁸. Entièrement localisé dans l'arrondissement du Sud-Ouest, le secteur va de l'autoroute Bonaventure jusqu'au boulevard Georges-Vanier, entre la rue Notre-Dame et le canal de Lachine. Le Programme particulier d'urbanisme (PPU) soumis à la présente consultation vise à baliser sa revitalisation imminente. En effet, le PPU répond aux enjeux multiples et complexes de son redéveloppement pour en préciser les paramètres de planification urbaine, de réglementation et d'acquisition d'immeubles requis.

En novembre 2007, le comité exécutif de la Ville de Montréal donnait le feu vert à l'élaboration de ce PPU afin d'encadrer la réalisation du projet de développement immobilier majeur proposé par la firme Devimco (ci-après *nommé projet Griffintown*). Celui-ci met l'accent sur un développement mixte comportant des usages résidentiels, commerciaux, de bureau, culturels et récréotouristiques, y inclus la salle de spectacle de 3000 places.

BONIFIER L'ORIENTATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DU PPU-GRIFFINTOWN

À maints endroits, le PPU mentionne l'important apport des arts et de la culture, notamment celui de la grande valeur patrimoniale du quartier ainsi que, sans le spécifier, aux industries culturelles. De l'avis du Partenariat, ces références, à mieux expliciter, sont des conditions de réussite du nouveau Griffintown que l'arrondissement planifie. À titre d'exemples :

En page 4 du document, on y lit que : « ... la présence d'une diversité d'activités artistiques et culturelles contribue au dynamisme du secteur, qui profite également de l'animation des quartiers voisins récemment revitalisés... » Ici et là, on y réfère à juste titre au patrimoine et à l'histoire : communauté irlandaise, archéologie, ouvrages d'art, etc. En page 9, on précise vouloir « ...inclure des ateliers-résidences (d'artistes) en appui au maintien de la vocation culturelle du secteur... » et « ...de lieux de diffusion culturelle (salle de spectacles, salles de cinéma, etc.) ». En page 10, on formule une volonté d'assurer « ...une production architecturale de grande qualité et développer un vocabulaire architectural approprié au contexte historique du secteur... (et) ...un emploi judicieux de matériaux, d'éléments de mobilier urbain, de plantations et d'art public ... » Enfin, à la page 20, on souligne que « La rue de la Commune, en front du bassin Peel, forme un lieu charnière entre le Vieux-Port, le Vieux-Montréal et le secteur Peel-Wellington. Ce lieu stratégique doit donc supporter les activités touristiques, culturelles et récréatives implantées à ses abords. »

Le Partenariat se réjouit de découvrir une à une ces références du PPU au contenu artistique et culturel du nouveau Griffintown. À termes, il s'agit d'atouts propres à fortement optimiser la qualité d'ensemble du quartier revitalisé. Toutefois, dans la version préliminaire du PPU, les propositions artistiques et culturelles tendent à s'additionner de manière quelque peu « disparate ». À cet égard, le Partenariat suggère au Conseil du Sud-Ouest de **préciser et bonifier les dimensions artistiques et culturelles du PPU-Griffintown** en formulant une **Orientation** spécifique y afférant. Il s'agit de mieux baliser le nouveau Griffintown en regroupant et précisant les solutions artistiques et culturelles préconisées. Ce faisant, on obvierez une certaine confusion possible des actions relatives, notamment, aux art, culture, récréatif et récréotouristique. Nous y reviendrons dans la section suivante de ce mémoire.

⁸ Programme particulier d'urbanisme, Griffintown, secteur Peel-Wellington, Version préliminaire, Ville de Montréal, Janvier 2008

4. DÉMONTRER LE BESOIN DE LA SALLE GRIFFINTOWN PROJETÉE

D'emblée, le Partenariat souligne que l'information publique concernant le projet de la salle de spectacle Griffintown est plus que mince, voire non-transparente. Il semble qu'aucun document descriptif n'existe. Pourtant, l'importance de la salle projetée pour l'ensemble du nouveau quartier Griffintown planifié n'échappe pas aux yeux d'observateurs avisés. Certes le promoteur en parle... sans écrit démonstratif ni mesure chiffrée. À notre avis, le Conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest doit porter une attention très particulière à l'âme du nouveau Griffintown qui s'apprête à naître.

En guise de matière à réflexion sur la salle Griffintown projeté, le Partenariat soumet au Conseil du Sud-Ouest quelques éléments d'analyse chiffrée sur son impact appréhendé relatif à l'écosystème du spectacle montréalais et sur sa rentabilité incertaine. En outre, il estime que le projet de salle est en porte-à-faux avec l'esprit de certaines des grandes orientations et consensus de planification stratégique à l'échelle de la grande Ville de Montréal. Enfin, il termine avec une recommandation au Conseil du Sud-Ouest d'alternative à la salle projetée concrétisant ses propos de la section précédente sur la contribution essentielle des arts et de la culture à la qualité du milieu de vie du nouveau Griffintown à réussir.

ÉVALUER LE PROJET DE LA SALLE GRIFFINTOWN, DITE MULTIFONCTIONNELLE

Dans sa version de novembre 2007 soumise au Comité exécutif de la Ville de Montréal, le Projet Griffintown du promoteur Devimco comporte une salle de spectacle multifonctionnelle de 3000 places. Cela équivaut à l'envergure de la principale salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts de 2990 fauteuils, de même qu'aux salles du Saint-Denis 1, 2 218 sièges, et du Métropolis, 1 100 assis et 2 350 debout. Le Centre Bell fait bande à part. Ses configurations variables dédiées au spectacle y permettent des assistances de 5 000 à 14 000 spectateurs.

En l'occurrence, le qualificatif multifonctionnel pour une salle commerciale de l'ampleur de celle de Griffintown signifie une offre de spectacles populaires faisant appel, entre autres, à la chanson, aux variétés, aux comédies musicales de type nord-américain et aux événements corporatifs majeurs. Du point de vue multifonctionnel, le tableau statistique suivant fournit une vue d'ensemble du marché du spectacle sur l'Île de Montréal.

Portant sur trois ans, de 2004 à 2006⁹, le tableau de la page suivante permet les commentaires suivants :

> En termes de demande, on remarque une stabilité certaine de l'assistance totale annuelle sur les trois années considérées : soit une moyenne de 3,5 millions d'entrées, avec une tendance à la baisse. Toutefois, en comptant les six premiers mois de l'année, il est possible d'ajouter la période de l'année 2007, pour une moyenne d'un peu plus de 1,7 millions pour les quatre périodes pris en compte. Ce résultat confirme la conclusion précédente sur la stabilité de la fréquentation. **La demande globale de spectacle à Montréal n'est pas élastique.**

⁹ Les données sur les années précédentes n'existent pas.

> En ce qui concerne les revenus de billetterie, leur moyenne des trois années s'élève à un peu plus de 106 millions de dollars. Toutes disciplines¹⁰ comptées, les revenus totaux ont connu une légère croissance de 1% de 2004 à 2006. Ici, aussi, la stabilité règne.

> Le tableau de la page suivante, permet une observation significative. La fréquentation moyenne cumulée des catégories chanson et variétés totalise près de 56% de toute l'assistance annuelle. Quant aux revenus, bien qu'en décroissance sur les trois ans mesurés, ils prennent la part du lion avec près de 69% de tous les revenus du spectacle montréalais. Ce type de spectacle génère donc la plus grande portion de la fréquentation et les plus hauts revenus spécifiques au sein de l'écosystème du spectacle. Une des raisons est que le coût moyen d'un billet y est plus élevé qu'en Théâtre, danse et musique.

> D'ici 2012 à Montréal, plusieurs nouvelles salles de spectacle, petites et grandes, ouvriront leurs portes. La dynamique de l'écosystème montréalais dans son ensemble est marquée en continu par l'ouverture et la fermeture d'établissements. Dans un optique d'écosystème, les composantes interfèrent les uns avec les autres Il demeure que, par sa grande ampleur, le projet de la salle Griffintown mérite une attention particulière. Ainsi, il s'impose de mesurer spécifiquement l'impact de l'offre montréalaise de spectacle accrue occasionnée par l'ouverture projetée de la salle Griffintown sur les autres salles de même gabarit.

> L'ouverture prévue en 2012 de la salle de l'OSM, nommée l'Adresse symphonique, libérera 80 jours ou représentations pour la salle Wilfrid-Pelletier, tout en ajoutant une offre de 60 jours ou représentations pour l'Adresse symphonique. Notons que, pour combler le départ de l'OSM, les créneaux que la salle Wilfrid-Pelletier exploiteront, sont les mêmes que ceux à prévoir pour la salle Griffintown. Le tableau suivant mesure cette offre nouvelle en 2012 en y incluant la salle Griffintown.

> À l'horizon 2012, à elles seules, ces trois salles ajouteront une offre annuelle supplémentaire de 633 900 billets. Au total, il s'agit d'une offre globale majorée de 18% au sein d'un marché qui est stable. Avant le projet de la salle Griffintown, cette offre augmentait de 10%.

À l'évidence, il apparaît que la nouvelle salle n'ajoutera pas à la diversité des créneaux de l'actuel écosystème du spectacle montréalais. Elle dupliquera ce qui existe déjà. En pigeant dans une tarte de fréquentation et de revenus existants, elle « *déshabillera Jacques pour habiller Jean* ». En déplaçant les spectateurs, tout en bousculant le fragile équilibre de l'écosystème montréalais du spectacle, rien n'est moins sûr qu'elle assurera sa propre viabilité commerciale.

¹⁰ Théâtre, danse, musique, chanson, variétés

SPECTACLES DE CHANSON ET DE VARIÉTÉS À MONTRÉAL, REVENUS ET ASSISTANCE, 2004 À 2006¹¹

	TOTAL POUR LA CHANSON ET VARIÉTÉS			TOTAL		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006
Assistance totale	2 063 078	1 976 552	1 838 458	3 732 277	3 392 300	3 390 918
% sur le total annuel	55,3	58,3	54,2			
Revenus de billetterie excluant les taxes	76 268 388	73 847 242	68 190 460	105 204 615	106 247 691	106 733 790
% sur le total annuel	72,5	69,5	63,9			

NOUVELLE OFFRE DANS LES GRANDES SALLES ADRESSE SYMPHONIQUE, WILFRID-PELLETIER ET GRIFFINTOWN À L'HORIZON 2012¹²

	Capacité	Nombre de représentations	taux d'occupation (%)	Total
L'adresse symphonique	2 100	60	75	94 500
Wilfrid-Pelletier	2 990	80	75	179 400
Griffintown	3 000	160	75	360 000
Total	8 090			633 900

¹¹ SQ : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/art_interpretation/freq_spectacles/2006/tab11_5_06.htm

¹² Hypothèse de 160 représentations par année dans chaque salle, et un taux d'occupation de 75% (taux moyen d'occupation à Montréal en 2006).

AGIR SELON LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CULTUREL DE MONTRÉAL

Le Partenariat ne veut surtout pas que le Conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest interprète ces propos comme une défense simpliste de notre bout de quartier montréalais. Il ne s'agit surtout pas d'une attitude d'exclusion reposant sur une approche, comme on l'a écrit, « *Hors du Quartier des spectacles point de salut !* ». Non. Toutefois, à l'évidence, les impacts majeurs que la réalisation du projet de la grande salle Griffintown suscitera, se répercuteront plus vivement à l'échelle du Quartier des spectacles.

Répetons que le Quartier des spectacles est l'un des grands chantiers en cours du futur Montréal, nommément inscrit dans les stratégies de développement économique et culturel de la Ville. Il importe pour l'identité ou « *branding* » de Montréal, de même que pour le développement spécifique du spectacle montréalais. Son ampleur est sociétale et vous concerne aussi dans le Sud-Ouest. La vitalité des quartiers montréalais est interdépendante telle que l'illustre le projet de circuit de tramway dont la boucle traversera, du Nord au Sud, le quartier Griffintown et, d'Ouest en Est, le Quartier des spectacles.

Certes, il y aura toujours des individus pour mettre de l'avant un projet, en l'occurrence une nouvelle salle, sans prendre en compte l'intérêt collectif. Dans ce cas-ci, l'impact indéniable de la salle Griffintown sur l'offre montréalaise de spectacle, sera majeur. Si une action collective du type de celle du Quartier des spectacles, appuyée par la Ville et reprise par

les deux autres paliers gouvernementaux, ne peut prétendre à réguler le terrain montréalais de l'offre de lieux de spectacles, l'inverse est aussi vrai.

À cet égard, une question se pose dans le contexte de notre société montréalaise où, en culture, l'action publique intervient de façon majeure. Est-il possible qu'un équipement culturel privé soit édifié, qui non seulement perturbera fortement la scène montréalaise, mais qui faute d'être rentable, pourrait nécessiter dans quelques années des subventions supplémentaires aux divers paliers gouvernementaux montréalais, québécois et canadien pour survivre ? Sans compter des coûts publics d'aides supplémentaires à l'existant fragilisé. La facture collective, privée et publique, pourrait être élevée.

Conséquemment, le Conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest est interpellé. Une fois bonifiée la balise culturelle du PPU Griffintown, tel que suggérée à la section précédente de ce mémoire, il sera en situation de demander à Devimco de préciser et de faire la preuve de la viabilité de son projet de salle de spectacle, âme du nouveau quartier. Si l'âme faillie, l'identité de tout le quartier Griffintown sera affectée. **Une fois, le plan d'affaires de la salle, ou son équivalent, déposé, en toute transparence, il y aura lieu d'en mesurer publiquement l'impact sur l'ensemble de l'écosystème montréalais du spectacle.** Le processus que nous suggérons ici, s'apparente à celui de la mesure d'impact du projet Griffintown sur le commerce du centre-ville (référence Rapport Nantel).

DÉFINIR LE GÉNIE DU LIEU GRIFFINTOWN, SON IDENTITÉ

À la deuxième soirée de consultation, se référant à l'identité – ici nommé le génie du lieu – du quartier à mettre au point, M. Goulet de Devimco a déclaré que : « le défi est un rappel du passé et un passage au futur ». Hors de tout doute, l'identité à créer pour le lieu nouveau que constituera le quartier Griffintown, passe par une solide référence à son histoire. Le génie du lieu doit s'enraciner dans son passé pour se prolonger vers son avenir.

En fait, l'histoire du quartier correspond celle du passage à l'ère industrielle de tout Montréal, voire pour le Canada tout entier. De plus, Griffintown n'est pas une enclave isolée de la dynamique de ses quartiers voisins, en majorité inclus dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

L'amorce du quartier Griffintown fut donnée par un premier contingent de 500 travailleurs venus d'Irlande à compter de 1821 creuser le canal Lachine. Inauguré en 1825, le canal fait aussi apparaître des moulins à eau, mus à l'énergie hydraulique. Aussitôt, des manufactures poussent à profusion : chantiers maritimes, scieries, fonderies, tanneries, textiles, meuneries, etc. On en trouve nombre de vestiges dans l'actuel secteur couvert par le PPU.

Par la suite, le quartier grandit vite. Dans la décennie 1850, un second souffle de développement pour Griffintown jaillit des immenses chantiers du quartier avoisinant qui apparaissent à la Pointe Saint-Charles. La main-d'œuvre irlandaise de Griffintown est de nouveau massivement mobilisée, sans compter des milliers d'autres immigrants d'Irlande qui s'installent dans les environs. L'histoire retient surtout l'érection du Pont Victoria et des ateliers du Grand Trunk. Mais, le chantier de la Pointe est décrit comme le plus important au monde en 1854. Il comporte aussi des ateliers à Saint-Lambert, deux gares dont l'une à la Pointe Saint-Charles, le siège social du Grand Trunk et des habitations. La vie limitrophe de Griffintown est effervescente et rejaillit dans le quartier.

Le grand essor de Griffintown se fait sous le sceau de l'ère préindustrielle – manufacturière. Par la suite, à l'échelle d'une forte expansion de Montréal vers le Sud-Ouest de l'île, il participe à part entière à l'avènement de l'ère industrielle montréalaise et de tout le pays. Notamment, cet ère est grandement marquée par l'ouverture des immenses Ateliers de la Pointe Saint-Charles qui comptent plus de 3000 travailleurs à leur démarrage en 1856 et plus de 10 000 dans la première moitié du 20^e siècle.

L'histoire continue. À l'ère de l'information, les cités numériques du Multimédia, à l'Est, et du Commerce électronique, au Nord (à l'intersection de la rue de la Montagne et René-Lévesque), jouxtent Griffintown depuis la fin de la décennie 1990. Avec l'avènement de l'économie et de la société numériques, le futur côtoie déjà le génie du lieu du Griffintown contemporain. De plus, il est assuré qu'une partie des nouveaux résidents de Griffintown proviendront de l'économie du savoir du centre-ville de Montréal lequel concentre déjà environ 40 000 travailleurs dans les technologies de l'information et des communications.

CONCEVOIR UNE ALTERNATIVE AU PROJET DE SALLE METTANT EN VALEUR SON GÉNIE PROPRE

Au moment où le Conseil du Sud-Ouest se doit d'orienter par le PPU Griffintown l'identité du nouveau quartier, le survol historique précédent nous conduit à appuyer son intention de concentrer un effort particulier de mise en valeur du magnifique site du Bassin Peel. En plus de favoriser le déploiement d'un lieu-dit des Arts, tel qu'évoqué par le promoteur, nous croyons qu'il est tout à fait justifié de **concevoir et réaliser un projet récréotouristique et culturel d'envergure mettant en valeur le passé, le présent et l'avenir de Griffintown, manufacturier, industriel et numérique.** L'histoire de Griffintown est marquée par le rôle joué dans les passages à la modernité de Montréal et du Canada tout entier.

SOMMAIRES DES RECOMMANDATIONS

En guise de sommaire, le Partenariat énumère ci-dessous les recommandations faites au Conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest, qui parcourt son mémoire.

Recommandation 1: Préciser et bonifier les dimensions artistiques et culturelles du PPU-Griffintown pour qu'elles s'inscrivent explicitement dans les stratégies globales de développement culturel et économique de Montréal

Recommandation 2: Demander à Devimco de faire la preuve de la viabilité et de la profitabilité de la salle projetée, notamment, en précisant la programmation qu'il entend y réaliser

Recommandation 3: Mesurer les impacts de la salle Griffintown sur l'écosystème du spectacle montréalais

Recommandation 4: De façon concertée, élaborer une/des solution/s de rechange artistiques et culturelles à l'actuel projet de salle, misant sur la richesse de son patrimoine.

ANNEXE 1 - LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

Le Partenariat du Quartier des spectacles a été créé en juin 2003. Organisme à but non lucratif, il a mis au point une vision de développement axée sur la mise en valeur des actifs culturels de ce quartier du centre-ville. Il bénéficie du soutien financier de la Ville de Montréal, du ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec, de Développement économique Canada et de partenaires privés.

Au sein du Quartier des spectacles, une trentaine de salles de spectacles offrent près de 28 000 sièges. Annuellement, de nombreux festivals d'envergure internationale y ont lieu. Il regroupe aussi des galeries d'art et des lieux de diffusion de la culture alternative. Dans le Quartier, plus de 7 500 emplois sont directement reliés à la culture, allant de la formation à la diffusion en passant par la création et la production culturelles. Ce secteur du centre-ville est le cœur culturel de Montréal.

Le projet d'un Quartier des spectacles est maintenant ancré dans la conscience montréalaise où il fait consensus, ainsi que dans les planifications politiques et administratives montréalaises. Actuellement, le projet entre dans une phase de réalisation tel que par le déploiement de son Plan lumière et par un Programme particulier d'urbanisme¹³ (PPU) – secteurs Ouest et Centre du Quartier – adopté par l'arrondissement de Ville-Marie, qui balise des travaux en cours, suite à l'annonce conjointe en novembre 2007 par la Ville de Montréal et des gouvernements du Québec et du Canada d'un investissement pluriannuel de 120 millions de dollars.

Passant donc d'une phase de définition à une phase de mise en place du projet¹⁴, le Partenariat poursuit ses actions en fonction de trois rôles définis par son Conseil d'administration en 2005 :

- > Promouvoir et mettre en œuvre la vision
- > Promouvoir la destination culturelle
- > Favoriser l'émergence de projets collectifs

Le Partenariat a constitué des comités pour accompagner ses différents projets et aspects organisationnels. Il a adopté une approche d'auto-organisation du territoire novatrice au Québec. Au-delà des intérêts de chacun, c'est une prise en charge du développement par les forces vives du quartier.

¹³ PPU :

<http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/ITEM/3E440DC72EB970C4E0430A93013270C4>

¹⁴ Voir Partenariat du Quartier des spectacles Rapport d'activité 2006-2007 :

http://www.quartierdesspectacles.com/files/publications/21/Quartierdesspectacles_Rapport_2006-2007.pdf

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les 23 membres de son Conseil ne sont pas rémunérés et contribuent en biens et en services, accueillant les réunions et les activités, et contribuant par l'organisation de programmes de recherche. Certains l'ont aussi appuyé financièrement dans le cadre de projets particuliers. Ceux-ci sont :

Charles Lapointe¹ Président du Conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles, Tourisme Montréal
Jacques Primeau¹ Vice-président du Conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles, ADISQ
Phil O'Brien¹ Vice-président du Conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles, Développement Télémedia inc.
Marie Lavigne¹ Trésorière du Conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles, Place des Arts
Daniel Bigras¹ Desjardins Gestion immobilière
Lise Bissonnette Grande Bibliothèque du Québec
Rémi Caron¹ Théâtre St-Denis
Joanne Chevrier Hydro Québec
Sébastien Croteau Association des petits lieux d'art et de spectacles (APLAS)
Rosario Demers Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent
Éric Devlin Galerie Éric Devlin
Martin Galarneau Thibault Messier, Savard et associés inc.
Guy Hébert¹ Arrondissement de Ville-Marie
Joseph Khairallah Hyatt Regency Montréal
Rachel Laperrière Ville de Montréal, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
Marc Mayer Musée d'art contemporain
Pierre Parent¹ UQAM
Lorraine Pintal Théâtre du Nouveau Monde
Danielle Roy Juste pour rire
Michel Sabourin Club Soda
Monique Savoie Société des arts technologiques
Jean Séguin Ministère des Affaires municipales et des régions
Alain Simard¹ L'Équipe Spectra

¹ Membres du comité exécutif du Partenariat.

Document préparé par Concept et Forme, consultant,
sous la direction d'Anjali Mishra, Directrice du développement,
et de Pierre Deschênes, Directeur général.

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES
333 RUE NOTRE-DAME EST | BUREAU 104 | MONTRÉAL (QC) H2Y 3Z2
INFO@QUARTIERDESSPECTACLES.COM